



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 FEVRIER 2018

### Délibération

#### 2018 - 2 REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL MISE A JOUR DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

**Président de séance :** Monsieur Jean-Philippe MACHON

#### Présents : 29

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Françoise BLEYNIE, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Mélissa TROUVE, Fanny HERVE, Liliane ARNAUD, Christian BERTHELOT, Dominique DEREN, Jean ENGELKING, Caroline AUDOUIN, Philippe CREACHCADEC, Jacques LOUBIERE, Marylise MOREAU, Claire CHATELAIS, Aziz BACHOUR, Erol URAL, Josette GROLEAU, François EHLINGER, Laurence HENRY, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Serge MAUPOUET.

#### Excusés ayant donné pouvoir : 4

Dominique ARNAUD à Marcel GINOUX, Christian SCHMITT à Nelly VEILLET, Danièle COMBY à Jean-Pierre ROUDIER, Nicolas GAZEAU à Jean-Philippe MACHON.

#### Absents : 2

Frédéric NEVEU, Brigitte FAVREAU.

**Secrétaire de séance :** Madame Céline VIOLLET

**Date de la convocation :** 07 février 2018

**Date d'affichage :** 06 MARS 2018

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-4,

Vu le Code Electoral, et notamment l'article L. 270,

Considérant que Monsieur Jean-Claude LANDREAU, conseiller municipal élu sur la liste « Un nouveau souffle pour Saintes », a signifié sa démission de son mandat de conseiller municipal par un courrier en date du 3 janvier 2018,

Considérant que la Sous-Préfecture de Saintes a, par un courrier du 31 janvier 2018 reçu le 05 février 2018 par la Ville de Saintes, acté la démission de Monsieur Jean-Claude LANDREAU,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L.270 du Code Electoral, le conseiller municipal venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Considérant que Madame Nadine GAUTIER, candidate venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, a signifié son refus de siéger au Conseil municipal par un courrier reçu le 05 février 2018,



Considérant que Monsieur Erol URAL, candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, il convient de procéder à son installation en qualité de conseiller municipal,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer:

- Sur l'installation de Monsieur Erol URAL en qualité de conseiller municipal.

Le tableau du conseil municipal est fixé comme suit : voir annexe.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette proposition.

**Pour l'adoption : 33**

**Contre l'adoption : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**

Les conclusions du rapport,  
mises aux voix, sont adoptées.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Philippe MACHON



En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL DANS L'ATTENTE DE L'ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Elections du 23 et 30 mars 2014

N° ordre	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	ADRESSE	SUFFRAGES OBTENUS
Maire	MACHON	Jean-Philippe	28/10/1953	Cadre dirigeant retraité	42 rue Denfert Rochereau	5727
1	CHEMINADE	Marie-Line	19/09/1968	Technicien supérieur FPH	19 rue du Moulin de Préan	5727
2	ROUDIER	Jean-Pierre	21/11/1962	Gestionnaire service famille	5 rue des Gerbiers	5727
3	VEILLET	Nelly	17/09/1957	Chef d'entreprise indépendante	66 rue Saint Pallais	5727
4	DRAPRON	Bruno	02/03/1970	Pompier professionnel	3, rue du jardin du Roy	5727
5	BLEYNIÉ	Françoise	04/07/1946	Enseignante retraitée	9 rue de l'Evêché	5727
6	NEVEU	Frédéric	20/07/1975	Ingénieur territorial DGA	27B rue Saint Michel	5727
8	GINOUX	Marcel	25/05/1952	Cadre territorial DGS	32 rue Monseigneur de la Rochefoucault	5727
9	VIOLLET	Céline	30/03/1979	Entrepreneur	10 rue de la Souche	5727
10	ARNAUD	Dominique	27/12/1957	Cadre secteur bancaire	11 rue Blanloeil	5727
11	TENDRON	Annie	24/06/1950	Bénévole	32 rue Arc de Triomphe	5727
12	DESRENTE	Gérard	01/05/1947	Conseiller financier retraité	2 passage des Montgougnons	5727
13	TROUVE	Mélicca	02/07/1985	Cadre Ressources Humaines	2 Rue de la Grand Font	5727
14	SCHMITT	Christian	06/03/1949	Ingénieur retraité	49 cours Genêt	5727
15	HERVE	Fanny	01/05/1969	Avocat associé	51 bis rue Denfert Rochereau	5727
16	ARNAUD	Liliane	25/04/1962	Entrepreneur	9 rue Guynemer	5727
17	BERTHELOT	Christian	28/01/1950	Chauffeur retraité	2 chemin de Champboudeau	5727
18	DEREN	Dominique	08/06/1948	Directrice retraitée	44 rue Denfert Rochereau	5727
19	ENGELKING	Jean	24/06/1945	Ingénieur retraité	1 impasse Chapsal	5727
20	AUDOUIN	Caroline	09/05/1979	Infirmière	29, rue de la République 17460 THENAC	5727
21	CREACHCADEC	Philippe	16/02/1951	Retraité de l'Armée de l'Air	32 rue des Charriers	5727
22	COMBY	Danièle	10/12/1943	Vice-présid. Asso Humanitaire	45 rue Alsace Lorraine	5727
23	LOUBIERE	Jacques	19/12/1940	Prof. Ecoles spéc. Retraité	7 rue des Moissons	5727
24	MOREAU	Marylise	24/12/1950	Secteur bancaire retraitée	10 rue Taillason Mazel	5727
25	GAZEAU	Nicolas	25/10/1974	Entraîneur volley-ball	6 rue Saint Sorlin	5727
26	CHATELAIS	Claire	01/03/1984	Assistante adm. et commerciale	31 rue du Général Sarrail	5727
27	BACHOUR	Aziz	14/09/1949	Médecin	67, ter avenue Jourdan	5727
28	URAL	Erol	04/01/1976	Commercial Bureautique	13, rue Jacques Pichon	5727
29	GROLEAU	Josette	04/06/1949	Retraitée	4, rue Marcel Clouet	4550
30	EHLINGER	François	10/09/1949	Praticien Hospitalier retraité	24 quai de l'Yser	4550
31	HENRY	Laurence	17/07/1970	Maraîchère bio	3 rue du Pérat	4550
32	CALLAUD	Philippe	11/01/1956	Avocat	24 cours Lemercier	4550
33	FAVREAU	Brigitte	14/05/1956	Aide-soignante retraitée	72 Rue de Saintonge 17800 Saint Sever de Saintonge	4550
34	BENCHIMOL LAURIBE	Renée	14/04/1959	Ingénieure retraitée	24 rue Cabaudière	4550
35	MAUPOUET	Serge	28/03/1973	Enseignant	75, rue de l'Epineuil	4550

(Sceau de la Mairie)

Certifié exact par le Maire soussigné,  
A Saintes, le

13 FEV. 2018

REÇU

14 FEV. 2018

Sous-Préfecture  
de SAINTES